Pour que vive la démocratie : Ni primaire, ni cartel, assemblée populaire !

Une proposition de François Tanné

mercredi 26 août 2020, par LA SOCIALE

De multiples propositions se font jour pour tenter de sortir du piège Macron-Le Pen sans retomber dans la tambouille "union de la gauche". Nous publions ici un bref texte de François Tanné que nous soumettons à la discussion.

Très nombreux sont les citoyens français ayant pour objectif de défaire électoralement Macron en 2022. Mais cela ne fait pas une majorité électorale. En démocratie une majorité électorale cela se construit soit par le moyen d'un cartel de partis soit par une dynamique citoyenne soit les deux. Ce qui veut dire que sans une stratégie et une tactique claires l'échec de ces nombreux français est assuré. Car la stratégie découle du cadre imposé par les institutions française qui fixe une élection présidentielle à deux tours. Seuls les deux candidats ayant atteint les deux meilleurs scores restent en lice au second tour. Deux impératifs s'imposent aux citoyens qui ont l'objectif de défaire Macron : 1) Soutenir un(e) candidat(e) en capacité d'obtenir un score le plaçant au minimum second soit devant Le Pen soit devant Macron ou mieux le/la placer en première position. Ce qui impose une tactique de rassemblement dès le premier tour et 2) quel que soit le nombre de voix du premier tour, le second tour devra être abordé par un/une candidat(e) en capacité de rallier une part importante des voix obtenues sur les candidats éliminés au premier tour. Ces ralliements ne sont possibles qu'avec l'existence d'une confiance suffisante dans le projet défendu et dans celui ou celle qui le porte... Je défends le lancement d'une dynamique citoyenne non partisane qui répond à ce que le mouvement des « gilets jaunes » a montré. Trame d'une tactique électorale pour l'élection présidentielle de 2022. La méthode ? En faisant vivre la démocratie horizontalement et de bas en haut ! À l'automne 2020, appel d'un collectif de personnalité à un rassemblement de toutes les forces prônant une politique de réindustrialisation de la France indispensable au renouveau de notre République sociale d'une part et l'élaboration d'une stratégie de reconversion écologique d'autre part. Deux préoccupations qui collent au plus près de l'attente d'une majorité de Français. Atteindre ces objectifs serait rendu possible par la désignation d'une candidature unique à l'élection présidentielle de 2022 portant ces 2 orientations décisives pour notre futur. La campagne, et pourquoi pas l'élection de ce candidat (e), permettrait la défaite du scénario Macron/ Le Pen en assurant la reconquête de la souveraineté politique de la Nation.
Lancement d'une collecte de signatures pour soutenir l'initiative. - Dans le premier trimestre 2021, le collectif de personnalités ayant lancé « l'appel au rassemblement » désigne un comité national de 10 membres dans le but de lancer la campagne de création « d'assemblée populaire » dans chaque circonscription.
Avec l'appui et l'engagement des premiers signataires de l'appel, constitution d'assemblée populaire ouverte à tous les citoyens dans chaque circonscription « pour une candidature unique à l'élection présidentielle sur la base des objectifs de l'appel ».
Chaque assemblée populaire de circonscription réunit chaque samedi une AG citoyenne pour élaborer ses propositions. Cette AG élit un secrétariat de 3 personnes et 1 représentant (agissant sur mandat et révocable) pour siéger à l'assemblée populaire nationale (réunie mensuellement par vidéoconférence). - élaboration d'une plate-forme politique de gouvernement de synthèse par l'assemblée populaire nationale. Officialisation de cette plate-forme de gouvernement à l'automne 2021.
Soumettre la plate-forme des propositions élaborées par les comités populaires aux postulants à la candidature pour les élections présidentielles. Si soutiens multiples au programme de gouvernement :

désignation de son candidat à l’élection présidentielle par un sondage d’intention de vote réalisé par un institut de sondage indépendant trois mois avant la date du 1er tour de l’élection présidentielle.